



www.va-infos.fr

Famille du média : Médias régionaux (hors PQR)

Audience: 5547

Sujet du média : Actualités-Infos Générales

9 Fevrier 2022

Journalistes : Daniel

Carlier

Nombre de mots: 3420

p. 1/2

Visualiser l'article

## Formation « Créer, reprendre et gérer une entreprise » 15 jours pour lancer son projet d'entreprise



La CCI Grand Hainaut propose une formation « Créer, reprendre et gérer une entreprise » de 15 jours étalées sur 4 semaines aux personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Pour les personnes en recherche d'emploi, cette formation certifiante est 100% prise en charge. Elle est également ouverte aux salariés qui peuvent la financer avec d'autres dispositifs.

Ce programme va les accompagner dans leur projet de création d'activités et leur permettre d'acquérir des connaissances et compétences nécessaires à la structuration et à la conduite de leur projet quels que soit leurs parcours et compétences.

La Région Hauts-de-France a décidé de confier en juin dernier la mise en oeuvre de formations à destination des demandeurs d'emploi au réseau des CCI Hauts-de-France. Ensemble, ils ont signé une convention de coopération autour des grands enjeux de la formation, de l'alternance et de l'emploi pour faire face aux impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire.

La CCI Grand Hainaut, soucieuse de développer et d'accroitre les compétences sur le territoire, s'est inscrite dans la démarche et a d'ores et déjà lancé les formations dans le Grand Hainaut en septembre dernier.

Plus de 38 personnes formées en 2021 avec 97 % de taux de satisfaction. Sur 14 personnes interrogées, plus de la moitié d'entre elles a lancé son activité.

## Certification de la formation :

Le certificat de compétence DPER (Développer un Projet Entrepreneurial Réussi) est un titre inscrit au répertoire national reconnu par l'Etat, il est la preuve que le projet entrepreneurial a été préparé avec professionnalisme.







www.va-infos.fr

## Formation « Créer, reprendre et gérer une entreprise » 15 jours pour lancer son projet d'entreprise

Famille du média : Médias régionaux (hors PQR)

Audience: 5547

Sujet du média : Actualités-Infos Générales

9 Fevrier 2022

Journalistes : Daniel

Carlier

Nombre de mots: 3420

p. 2/2

Visualiser l'article

Les stagiaires en cours de formation seront certifiés après passage devant un Jury sur une présentation orale de leur projet. Le Jury est composé d'un chef d'entreprise du Réseau Entreprendre Hainaut (REH), d'un membre de l'<u>association Entente</u> des <u>Générations</u> pour l'<u>Emploi</u> et l'<u>Entreprise</u> (EGEE) et de conseillers experts de la CCI Grand Hainaut.

La formation est à la fois réalisée en présentiel et à distance pour acquérir les compétences divisées en trois socles :

Les fondamentaux de la création-reprise d'entreprise (5 jours)

La mise en pratique (9,5 jours) . C'est une aide à la construction du projet. Étude de marché, prévisions financières, business plan, la définition de la stratégie de communication commerciale marketing et digitale.

La responsabilité du chef d'entreprise et les sessions de travaux libres pour réaliser ou finaliser les différentes étapes du projet entrepreneurial.

La présentation orale du projet devant un groupe de professionnels (½ journée). Cette étape est l'occasion de confronter le projet et se mettre en situation concrète pour convaincre et développer le projet et visualiser le projet sous un angle différent afin d'identifier ses points forts et points faibles.

P. 2

## Réunions d'information

Les personnes intéressées peuvent participer à l'une des réunions d'information :

9 et 22 février 14 h à Valenciennes/Anzin à la Serre Numérique Site des Rives Créatives de l'Escaut (2 rue Péclet)

24 février et 8 mars 14 h à Cambrai (5 rue d'Alger)

3 et 10 mars 14 h à Feignies (Bâtiment Reflets 95 rue de Neuf Mesnil)

Inscription obligatoire auprès de Nathalie Hemelsdael : 06 70 25 36 17 n.hemelsdael@grandhainaut.cci.fr

